



ASSEMBLEE GENERALE du samedi 7 janvier 2017 à 11H

Tenue à la MJC des Confluences à 69002 LYON

Etaient Présents :

Gérard Nicolle, Président
Jean Bacot, Secrétaire
François LEMOINE, AMADis
Frédéric PLANCHON, Vice-Président.
Alain PASTICIER Tours
Christine SESBOUE Vendée-Atlantique
Nathalie NOULET Anjou-Loire
Francis CRISPILS Auvergne, remplaçant Wendy SCHOTTMANN
Françoise LEMOINE AMADis
Marie José ROQUE Bordeaux
Danièle LEDERLIN Lyon
Claire MOYE Dijon
Ghislaine FORESTIER Paris IDF

Absents ayant donné pouvoirs :

Frédéric PLANCHON, Vice-Président-Webmaster : pouvoir donné à Danièle Lederlin
Sabine RINCK, AMA Alsace : pouvoir donné à Ghislaine Forestier
Marie-José BITTARD : Music Amateurs de Franche Comté
Geneviève BOUVERON, Musique Pour Tous Grenoble : pouvoir donné à Gérard Nicolle

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Christine SAUNIERE AMACla
Ludwig DAAS, AMA Haute Provence
Colette CASSAGNAU, AMAMip
Nadia TANGUY, Appassionato AMA Normandie
Françoise GUENOT, AMA Perche
Pierre ADJEMIAN, AMA Provence Pays d'Aix

Le Président ouvre la séance et commente quelques diapositives.

1 / Rapport moral 2016 :

Changement effectif de présidence et de bureau en 2016.

Nouveau projet, rapprochement avec d'autres institutions locales dont les CRR, nouveau site, nouvelles aides pour des actions.

Démission de la Responsable des Rencontres de Bayonne, d'Alès et de Vierzon, Christine Saunière, de la Trésorière, Monique Fleisch, et de la VP Christiane Coiffard en novembre 2016.

Les Rencontres, de Bayonne 2017 notamment, ont alors été immédiatement reprises en main par Gérard Nicolle et Françoise Lemoine. Une relation harmonieuse et amicale a été restaurée entre Gérard Nicolle et Christiane Coiffard qui continuera d'apporter son soutien.

Gérard Nicolle rapporte son déplacement sur Bayonne en décembre où il a rencontré Jean-Jacques Garcia, Directeur Technique du CRR : davantage de pianos (24), rotation des 22 pianistes facilitée, nombre de participants, logement, Dominique Grente assurera pendant toute la session la coordination, Conseiller musical, accueil, apéro dînatoire à prévoir le jour de l'arrivée avec la maison Diocésaine

Gérard Nicolle propose que Françoise Lemoine devienne VP « Rencontres » et fasse partie du Bureau.

Vote : unanimité sauf 1 Abstention (Alsace - 2 voix) argumentée par la réticence du tout internet dans les formulaires d'inscription

2/ Rapport d'activités 2016 :

3 Réunions de CA

4 rencontres

20 ans du Chambon

Changement de site web www.ffama.fr (coût 1800 €)

Nouveau logo (coût 1000€)

Danièle Lederlin demande la transparence des coûts à annoncer avant de voter les dépenses.

3/ Rapport financier 2016 :

cf la feuille de comptes jointe au CR (Compta journalière 2016 et compta analytique 2016 par nature, par Rencontre et par frais fixes FFAMA et Bilan 2016) de Gérard Nicolle faisant fonction de trésorier intérimaire depuis novembre 2016.

Les modalités de cotisation 2017 ouvrent un débat relatif à l'inégalité de charge supportée par une petite AMA au tarif de cotisation locale modéré et celle supportée par une plus grosse AMA au tarif de cotisation locale beaucoup plus élevé. Le problème est complexe

et sera traité lors des CA ultérieurs. Pour l'heure il est proposé pour 2017 de rester à 4€ par adhérent.

Vote : unanimité

Est discuté l'article 8 des statuts (toute tranche de 20 adhérents dans les AMA génère une voix à l'occasion des votes lors de l'AG) ex 21 adhérents = 2 voix : texte à préciser dans les statuts

Aucun autre point n'est inscrit à l'ordre du jour.

La séance est levée à 12h 30.

Gérard NICOLLE, Président

Jean BACOT Secrétaire



CONSEIL D'ADMINISTRATION de la FFAMA du 7 janvier 2017

Etaient Présents :

Gérard Nicolle, Président
Jean Bacot, Secrétaire
François LEMOINE, AMADis
Frédéric PLANCHON, Vice-Président.
Alain PASTICIER Tours
Christine SESBOUE Vendée-Atlantique
Nathalie NOULET Anjou-Loire
Francis CRISPILS Auvergne, remplaçant Wendy SCHOTTMANN
Françoise LEMOINE AMADis
Marie José ROQUE Bordeaux
Danièle LEDERLIN Lyon
Claire MOYE Dijon
Ghislaine FORESTIER Paris IDF

Absents ayant donné pouvoirs :

Frédéric PLANCHON, Vice-Président-Webmaster : pouvoir donné à Danièle Lederlin
Sabine RINCK, AMA Alsace : pouvoir donné à Ghislaine Forestier
Marie-José BITTARD : Music Amateurs de Franche Comté
Geneviève BOUVERON, Musique Pour Tous Grenoble : pouvoir donné à Gérard Nicolle

Absents n'ayant pas donné pouvoir :

Christine SAUNIERE AMACla
Ludwig DAAS, AMA Haute Provence
Colette CASSAGNAU, AMAMip
Nadia TANGUY, Appassionato AMA Normandie
Françoise GUENOT, AMA Perche
Pierre ADJEMIAN, AMA Provence Pays d'Aix

La séance a débuté à 14h dans la salle de réunion de la MJC Confluences à Lyon après un déjeuner pris en commun.

Proposition : Jean Bacot : il serait souhaitable de commander les repas (un seul menu) dès l'arrivée des participants.

Ordre du Jour :

1/ Approbation CR corrigé du CA du 15 octobre

La version V3 est approuvée

2/ Renouvellement du Bureau

Intégrant Françoise Lemoine, VP Rencontres, en plus de Gérard Nicolle Président, Jean Bacot, Secrétaire, Frédéric Planchon VP,

Vote : à l'unanimité

3/ Remplacement du poste de trésorier

? ... Gérard Nicolle propose que F. Planchon ait accès par intérim à la signature sur les comptes LCL pour ne pas bloquer l'activité financière en cas d'indisponibilité éventuelle de Gérard Nicolle, et ce, avant qu'il n'y ait un nouveau trésorier

4/ Remplacement du poste de VP : Françoise Lemoine élue VP, du fait du point 2

5/ Appel à candidatures pour l'organisation des Rencontres de Bayonne, Alès et Vierzon.

ALES : 20 inscrits habituels qui semblent y tenir. Gérard Nicolle ne sait rien de l'organisation mais a pu parler très récemment avec Brigitte Billault, notre interlocutrice de l'Ecole de Musique. Bon contact. RV à prévoir sur place d'ici 15 jours. Appel sera fait auprès de M. Patrick LINGERSER (AMA Lyon via Danièle LEDERLIN) pour l'organisation d'ALES.

BAYONNE : trouver un « électron satellite pour aider Françoise. On évoque Olivier COUTEAUX.

VIERZON : Alain PASTICIER s'en occupera sous la houlette de Françoise LEMOINE.

Idées : réfléchir à une cinquième rencontre, WE avec ou sans orchestre, réunion autour d'un orgue neuf en Bretagne ... participation aux concerts d'AMA Vendée Il est proposé que Frédéric Planchon organise en 2017 une Rencontre Inter-Ama.

6 / Fonctionnement du CA et du Bureau

- Gérard Nicolle rappelle que 2016 s'est caractérisé par un fonctionnement à l'emporte-pièce, tant il y avait de choses à faire... mais que Les membres présents semblaient demander davantage de rigueur et d'informations préalables. Gérard Nicolle précise que beaucoup de choses ont néanmoins été discutées, présentées mais pas forcément formalisées. Un effort sera dorénavant fait dans ce sens.
- **Les CR de CA** seront accessibles sur le site réservé aux adhérents. Par contre les CR de Rencontres sont accessibles à tous

La procédure de demande des subventions doit être clairement définie par le CA (demande de Wendy Schottman)

- Comment sont attribuées **les subventions** ? Sur document formel de justification
Chaque AMA doit envoyer le rapport moral et financier annuel pour information à la FFAMA (Article 5 des statuts). Ce point conditionne évidemment l'attribution d'une subvention en fonction des ressources de l'AMA concernée.
IL est proposé que le dépôt des demandes se fassent jusqu'au 31 mai. Etude et proposition par le bureau et vote par le CA suivant. Cas particuliers possibles, en fonction de l'urgence de la demande, traités alors par mail entre les membres.

- Le débat est ouvert concernant **le montant des cotisations**, sachant que 4€ par adhérent d'une AMA qui a des adhésions à 20€ pèsent lourd par rapport à une AMA qui fait payer 40€ par exemple. En dehors du coût des salles je crois que l'inégalité vient surtout du nombre d'adhérents.
Danièle Lederlin propose de calculer la cotisation moyenne. Actuellement AMA Lyon applique le principe suivante : Redevance FFAMA 4€ par adhérent à tarif plein , 2€ pour ceux qui payent le tarif réduit de 10€ et 0€ pour les chômeurs, qui bénéficient de la gratuité.

Gérard Nicolle propose de faire un état des adhérents au 31 - 12 - 2016 par AMA assorti du montant des cotisations locales en précisant le tarif réduit et le nombre de bénéficiaires. Ceci permettra de calculer la cotisation moyenne des AMA à laquelle sera associée la redevance moyenne de la FFAMA de 4 €. Les redevances (ou reversements) FFAMA de chaque AMA seront ensuite calculées en proportionnalité au-dessus ou en dessous de 4€.

- *N.B. Le Président propose par ailleurs que **les débats, voire les divergences individuelles notables** ou les conflits pouvant survenir à l'intérieur du CA restent cantonnés à l'intérieur du C et ne se dispersent pas auprès des adhérents des AMA ou des partenaires de la FFAMA, pour ne pas nuire à l'image de ses membres et à celle de la FFAMA.* Approbation de cette disposition par les participants présents.

7 / Evolution du site FFAMA et logo.

Le site a changé au 1 / 12 /2016.

Gérard Nicolle et Frédéric Planchon ont été formés. Il faut corriger le texte de présentation de la FFAMA. Danièle LEDERLIN modifiera la page de garde.

Il est demandé d'avoir sur le site FFAMA, les liens avec les sites des AMA régionales. Comment particulariser le logo par chaque AMA ? Ce n'est qu'une option, point d'obligation. Il faut dans ce cas reprendre contact avec la graphiste.

8 / Point sur VIERZON

2016 bien déroulé. 2017 sera abordé plus tard.

9 / Point sur BAYONNE

En cours cf ci-dessus

10 / Point sur les contacts avec les CRR

Francis Crispils (Clermont-Ferrand) indique que l'AMARC bénéficie de la gratuité d'une salle au CRR de Clermont Ferrand 2-3 fois/année. L'AMARC a proposé d'accueillir quelques élèves du CRR à chacune de ses séances de musique au CRR, mais pour l'instant ce 'mixage' ne s'est pas fait faute de communication de la part du CRR.

Christine Sesboué évoque la possibilité de diffuser de la publicité via René MARTIN.

11 / Point financier

Voir plus haut ce qui a été abordé en AG.

Concernant la mutualisation des assurances, Jean BACOT expose un cas similaire qui a pris énormément de temps pour un bénéfice potentiel très petit. Le projet est abandonné mais chaque AMA reste libre de négocier au cas par cas en fonction de ses intérêts.

12 / Développement Nouvelles AMA et International ?

A revoir en présence de Frédéric Planchon

13 / Sondage musiciens amateurs :

A revoir en présence de Frédéric Planchon

La séance est levée à 17 h.

Gérard NICOLLE, Président

Jean BACOT Secrétaire